

www.recyclage-recuperation.fr

Juin - Juillet 2017

Recyclage

Récupération



BROYEURS ET GRANULATEURS

Réducteurs de tailles à toute épreuve

SUPPLEMENT - 109^e ANNÉE - ISSN 2494-6257

Maintenance / SAV

Mieux vaut maintenir
que guérir



Verre

Les recycleurs lorgnent
le verre plat

Textiles

Le dispositif REP
avance, mais la filière
reste à la peine

Rencontre

Loïs Moreira, ingénieur
au Pôle Eco-Conception de
Saint-Etienne



« L'éco-conception,
partie intégrante
de l'économie
circulaire »

Loïs Moreira

L'éco-conception, partie intégrante de l'économie circulaire

L'éco-conception, cela fait trente ans qu'on en parle et quinze ans que le concept est mis en pratique. Face à l'engouement des institutions et de l'entreprise pour l'économie circulaire, comment s'inscrit aujourd'hui l'éco-conception dans ce nouveau modèle ? Quels sont les freins, les leviers à sa mise en œuvre ? Loïs Moreira est ingénieur en éco-conception au Pôle Eco-Conception de Saint-Etienne depuis 2009. Il apporte un éclairage sans complaisance sur les préjugés et l'usage qui est fait de ce concept.

D&R : Quels sont les défis à venir pour l'éco-conception sur fond d'économie circulaire, à l'heure où plusieurs méthodes et discours sur les enjeux environnementaux rendent la démarche illisible ?

Loïs Moreira : L'économie circulaire ancrée dans les discours politiques et industriels depuis environ cinq ans, s'articule autour de sept piliers principaux : éco-conception, approvisionnement durable, écologie industrielle, économie de la fonctionnalité, consommation responsable, allongement de la durée d'usage, recyclage. Ce nouveau modèle économique place les enjeux environnementaux au cœur du dispositif et pourtant tous les paramètres qui la composent, ne sont pas forcément bénéfiques pour l'environnement. Seule l'éco-conception semble à bien des égards pondérer les excès ou les contradictions de certains paramètres. Mutualiser la gestion des déchets dans le cadre de l'écologie industrielle par exemple n'est pertinent que si

à travers l'éco-conception, on parvient à contrôler les flux de matières entrants et sortants. La finalité reste la prévention et non la production de déchets.

D&R : Quels sont les freins souvent rencontrés qui empêchent de procéder à une vraie démarche d'éco-conception ?

L.M. : On en trouve à toutes les étapes de la chaîne de valeur, car si l'éco-conception est un concept déjà mature, le modèle d'économie circulaire qui le porte aujourd'hui est toujours en construction. Ainsi, lorsqu'on encense les avantages de l'économie de la fonctionnalité, on se rend compte que cette démarche n'est pas encore totalement aboutie. La prise en compte du cycle de vie depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie, n'est pas toujours assumée alors qu'elle favoriserait une réelle éco-efficacité de la démarche. Exemple, le service de location de matériel culinaire de Seb,



Eurêcook, demande à être validé d'un point de vue efficacité environnementale, et ce système reste à optimiser. Des investissements industriels massifs sont aujourd'hui nécessaires ainsi qu'une mutation psychologique à grande échelle. De même l'allongement de la durée de vie de certains appareils ménagers peut devenir contre-productif sur le plan de l'efficacité énergétique. Idem, une stratégie d'allègement de produit ou de matériau peut aller à l'encontre de sa recyclabilité.

D&R : Faut-il donner plus de place à l'éco-recyclabilité ?

L.M. : Si un industriel ne s'attache qu'à la partie aval, c'est-à-dire à la fin de vie de son produit sans se préoccuper de l'amont en termes d'approvisionnement de matières ou de consommation énergétique pendant la durée de vie du produit, il rate sa démarche. Par ailleurs, le 100 % recyclage ne peut prétendre résoudre tous les maux environnementaux. On a beau recycler plus, il faut toujours ajouter de la matière neuve, soit parce que la matière recyclée a tendance à se dégrader avec le temps, soit parce que tout simplement, la consommation de produits est croissante, et par conséquent, la matière issue du recyclage ne suffit pas à répondre à la demande. Malheureusement, on ne parle pas assez de cette notion dans l'économie circulaire même si on réfléchit à un autre mode d'utilisation des biens à travers l'économie d'usage. Dans le cas où inéluctablement on doit réinjecter de la nouvelle matière, et de l'énergie malgré les efforts de recyclage, il faudrait donc

“Faire en sorte que le produit éco-conçu se vende”

Pôle éco-conception, un outil pour l'industrie

Le pôle éco-conception a été créé à Saint-Étienne en 2008. Il est présidé par Christian Brodhag et dirigé par Samuel Mayer. Ce pôle est une association d'industriels soutenue par l'Ademe et la CCI de Lyon métropole Saint-Étienne Roanne, le département de la Loire et Saint-Etienne Métropole. Le pôle a créé différents outils comme le pré-diagnostic éco-conception et des programmes d'études nationaux et internationaux. Objectifs : sensibiliser et faciliter l'accès des PME/PMI aux démarches d'éco-conception, oeuvrer pour la diffusion de l'éco-conception dans les entreprises. Pour son président, Christian Brodhag, le but n'est plus tant de concilier l'économie et l'environnement, que de faire de l'environnement, un facteur de relance économique et faire pour l'entreprise son avantage concurrentiel : « Il y a certes un certain nombre d'activités spécialisées dans la gestion des ressources, les énergies renouvelables... mais une grande partie des avancées porteront sur l'intégration de la performance environnementale dans les produits et services. Le Pôle éco-conception inscrit concrètement son action dans ce contexte, mais transforme des attentes générales en solutions concrètes pratiques et opérationnelles ».

parler non pas de circularité mais d'économie en spirale. Enfin, choisir le tout recyclage, c'est le risque de se heurter à des aberrations. Les procédés de traitement engendrent aussi des impacts environnementaux qui ne peuvent excéder ceux de la matière vierge évités. On voit dans ces circonstances, que l'éco-conception, au sens large, peut intervenir efficacement en faisant des compromis.

D&R : Pourquoi est-ce si difficile d'atteindre le but recherché ?

L.M. : Dans certains cas, cela peut ressembler un leurre. Objectivement : comment les filières REP peuvent promouvoir l'éco-conception par allègement du poids, alors que tout le système repose sur une contribution financière liée aux tonnages ?

D&R : Quelle serait la ligne de conduite à tenir pour rendre l'éco-conception efficace ?

L.M. : Il y a vingt ans, l'approche se limitait à la réduction de l'empreinte carbone. Aujourd'hui, l'éco-conception devient efficace grâce à des

contraintes environnementales mais pas seulement. Grâce aux retours d'expérience, ce n'est pas parce qu'un produit est mono-matière ou hyper allégé, qu'il est satisfaisant sur le plan environnemental. Par ailleurs, il ne suffit plus de plancher sur l'analyse de cycle de vie pour sortir un produit miracle. Il faut rester connecté à la finalité, autrement dit, faire en sorte que ce produit éco-conçu ou éco-innovant puisse attirer le consommateur et garantir à l'entreprise des résultats de vente satisfaisants. Ne pas tenir compte de cela, serait un échec à la fois commercial pour l'entreprise mais aussi écologique, puisqu'on aura gaspillé de la matière et de l'énergie pour rien.

Propos recueillis
par Catherine Moncel

*Lois Moreira anime régulièrement des ateliers et formations au sein du Pôle Eco-conception et a encadré la rédaction de plusieurs guides pratiques dont le « Fascicule de conception pour intégration de la pensée fin de vie », publié en 2015.